

REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE MIJOUX

DEPARTEMENT DE L'AIN

Nombre de membres

- Afférents au Conseil : 11

- en exercice :

- qui ont pris part à  
la délibération :

POUVOIRS

Séance du 16 décembre

L'an deux mil VINGT ET UN à 19 heures 15

Délibération 01247/2021/1268

Le Conseil Municipal, régulièrement convoqué,

Date de la convocation : 10.12.2021

s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans  
le lieu habituel de ses séances, la salle des Fêtes sous la  
présidence de : Martine VIALLET, maire

Date d'affichage : 20.12.2021

Présents : S. JUHEN, G. LEGAY, D. JULLIARD, JF JOLY, MC  
COUTURIER, P.ECAILLE, M. VUILLERMOZ, C.GROSGURIN,  
J.GRANDCLEMENT

Excusé : E. LEE qui a donné pouvoir à JF JOLY

Madame MC COUTURIER a été élue Secrétaire de séance, conformément à l'Article 2121-15 du Code Général  
des Collectivités Territoriales.

a) Admission en non-valeur 2004-2018 – Annulation de la délibération du  
24.11.2021 01247.2021.11.50

Madame le maire indique que la trésorerie de Gex, à réception de la délibération 2021.11.50  
du 24.11.2021, a indiqué que les bordereaux sur lesquels le conseil s'était prononcé n'étaient  
pas conformes à l'ensemble des listes à proposer.

En conséquence, cette délibération doit être annulée et remplacée par une nouvelle  
reprenant les montants annexés.

Entendu l'exposé du maire,

Après délibération, à l'unanimité des membres présents il est décidé par les membres du  
conseil

- D'annuler la décision modificative du 24.11.2021,
- d'accepter les admissions en non-valeur de 2004 à 2014
- de dire que les crédits seront inscrits au BP 2021 par décision modificative ci-après  
pour les montants suivants **au chapitre 65 pour un montant global selon liste ci-  
jointe :**

o ANV liste n°2711080811 d'un montant de	13504.36€
o ANV liste n°2861390511 d'un montant de	190€
o ANV liste n°424170811 d'un montant de	855€/408€
o ANV liste n°782802311 d'un montant de	4410.75€
o ANV liste n°4100730811 d'un montant de	1339.50€

- d'autoriser madame le maire à signer tout document relatif à cette affaire

LE MAIRE : M. JULLIARD      LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL : M. JULLIARD

2021.12.20 01247.2021.1268

Fait et délibéré, au jour mois et an sus dits.

Pour extrait d'acte conforme,

Le maire, Martine VIALLET

*Pour le Maire en ad.*  


